L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLÉANS.

MERCREDI, 8 OCTOBRE 1890.

—Nous recevons la livraison d'octobre du "*New Orleans Medical and Surgical Journal*", publication nouvelle à laquelle collaborent des membres distingués du corps médical de la Nouvelle-Orléans. Ce dernier numéro abonde en matières intéressantes. On pourra se le procurer chez L. Graham & Son. Prix de la souscription : $3 par an.

At Fault.

Sous ce titre, Mme Kate Chopin vient de publier un roman dont nous prendrons plaisir à parler aux lecteurs de l'*Abeille* quand nous aurons eu le temps de le lire.

Mme Kate Chopin, veuve de M. Oscar Chopin, réside actuellement à St-Louis. Elle est, croyons-nous, née en Louisiane, dans tous les cas elle y a résidé de longues années, à la Nouvelle-Orléans et à Natchitoches. Remerciements pour l'envoi qu'elle nous a fait de son livre.

Grand Opera House.

Deux représentations seront données aujourd'hui—à midi et le soir—de *Jim the Penman*.

Dans le répertoire américain ou anglais c'est là, nous le répétons, un ouvrage qui sort du rang; il a un double mérite: littéraire et scénique.

Les rôles en sont tenus convenablement; c'est une pièce qu'il faut voir.

Dimanche prochain : *Les Douze Tentations* par la troupe Gilmore.

Académie de Musique.

Les trois premières soirées de l'Académie de Musique (saison 1890-1891) ont été heureuses; toujours un auditoire nombreux, et toujours aussi bon accueil pour la troupe qui joue le mélodrame à spectacle : *Lights & Shadows*.

Voici venir la première matinée, et on le sait, les matinées de l'Académie de Musique ont toujours joui d'une grande popularité. Pas de raison pour que le succès ne s'en continue et surtout pour que celle d'aujourd'hui n'obtienne pas pleine réussite. En effet la pièce est de celles qui plaisent à la masse, et la masse est une souveraineté multiple devant les décrets de laquelle il faut se courber.

On peut dire de *Lights and Shadows* que c'est un drame réaliste; c'est une étude—mise en action—des dessus et dessous de la vie de New York. Bien des scènes en sont réellement pathétiques; dans son ensemble l'œuvre a de l'intérêt.

Vous aurez aujourd'hui double occasion de la voir: en matinée, en soirée.

On annonce pour dimanche 12 octobre: *The Fairies' Well*.

Théâtre St-Charles.

La comédie burlesque : *A Soap Bubble* continue à mettre en gaîté les habitués du St-Charles, et jusqu'ici ils se maintiennent nombreux. Ce *Soap Bubble* est une de ces folies de la plume, comme il en faut parfois au théâtre où il est si bon quelquefois de rire à large bouche. Ce rire-là est causé et par la pièce de M. Montgomery Phister et par les sujets qui la jouent, en tête desquels il faut citer M. Chas. W. Young.

Dimanche prochain, première représentation de *A Legal Wrong*.

Saint-Siège.

On écrit, de Rome, à la *Correspondance politique*, de Vienne :

"Le congrès catholique de Liège a mis au jour des divergences parmi les catholiques sur plusieurs questions, notamment sur la part qui doit être faite à l'Etat dans son intervention en faveur des ouvriers, et le Pape tient à garder la neutralité sur ces questions et à rester au-dessus des diverses "écoles". Léon XIII, il est vrai, dans plusieurs documents, a bien reconnu le principe de l'intervention de l'Etat, dans certains cas, mais il n'a pas voulu ou pas pu préciser la légitimité ou la nécessité de cette intervention dans tel cas donné. C'est ainsi que parmi les économistes catholiques un assez grand nombre sont partisans de la journée de huit heures; d'autres, au contraire, estiment que, pour les adultes, l'Etat n'a pas le droit d'intervenir; que, dans tous les cas, le chiffre de huit heures est trop bas et que l'Etat doit se borner à fixer une durée non pas *minima* mais *maxima*. Ni les uns ni les autres ne pourraient invoquer l'autorité du Pape à l'appui de leurs opinions: Léon XIII ne *pose* qu'un principe général dont l'interprétation est très large et qui ne spécifie rien.

"La lettre du cardinal Manning où l'archevêque de Westminster réclame, entre autres, la journée de huit heures et la fixation d'un minimum de profit et de salaire a paru beaucoup,—selon la propre expression du cardinal—" violente et hardie." Il est bien entendu que le cardinal Manning a émis une opinion personnelle et qui n'engage en rien l'Eglise comme telle. Au reste, il est à remarquer que la discussion d'un minimum de salaire a été écartée par le congrès de Liège lui-même.

"A mesure que les divergences vont s'accentuant entre les économistes catholiques, il est probable que le Saint-Siège observera une grande réserve, et, tout en restant fidèle aux principes généraux qu'il a fixés, s'abstiendra de paraître favoriser exclusivement telle ou telle école. Le pape ne peut pas intervenir dans tous les détails d'application pratique quant au meilleur mode de venir en aide aux classes ouvrières, car ces détails varient, nécessairement, selon les situations et les pays. C'est pour ce motif que Léon XIII a l'intention de retarder la publication de l'*Encyclique* sur la *question sociale*, à laquelle il travaille depuis trois ans."

COUTUMES ANCIENNES.—Une cérémonie rappelant certaines coutumes anciennes, a eu lieu, récemment, à Rochefort, France. Pierre Loti mariait son domestique, ancien marin (celui qu'il a dépeint sous le nom de Sylvestre), avec la jeune femme de chambre de Mme Loti.

M. et Mme Pierre Loti avaient prêté leur grande salle à manger gothique pour le repas de noces et s'amusaient à servir eux-mêmes, en tabliers blancs, une nombreuse tablée de braves serviteurs dévoués de longue date à leur famille; leur fils Samuel, qui n'a pas encore deux ans, était garçon d'honneur du marié.

EYRAUD EN PRISON.—Eyraud, qui est en ce moment à Mazas, attend, sans paraître le redouter, le moment de passer aux assises.

Son insouciance va parfois même jusqu'à dépasser les limites de la décence, et il tient à ses gardiens des propos ignobles.

Il manifeste l'intention de demander l'ajournement de sa comparution aux assises.

Il désirerait, paraît-il, n'être jugé qu'en décembre, afin d'avoir le temps de compulser son dossier et d'en prendre suffisamment connaissance.

Reste à savoir s'il sera déféré à ce vœu: c'est assez improbable.

BELGIQUE. — TRIOMPHE DES SOCIALISTES.—Le 21 septembre, ont eu lieu à Gand, les élections pour les conseils de l'industrie et du travail. Les socialistes l'ont emporté à plus de 3,000 voix de majorité. Ils ont manifesté leur joie par des démonstrations enthousiastes au *Vooruit*.

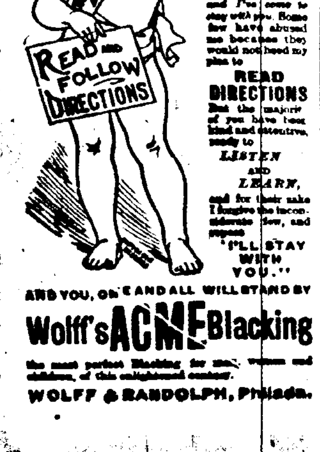

AND YOU, ONE AND ALL WILL STAND BY

Wolff's ACME Blacking

the most perfect Blacking for men, women and children, of this enlightened century.

WOLFF & RANDOLPH, Philada.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 8 oct 1890.—Indications pour la Louisiane—Temps beau, vents tournant au sud, un peu plus chaud.

Température du 7 octobre 1890.

Thermomètre de E. & L. CLAUDEL, Opticiens No 142 rue du Canal, Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrades
7 heures du matin	73	22
Midi	76	24
3 P. M.	74	23
6 P. M.	74	23

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Ferdinand Illg à Mlle Mathilda Kronenberger.
Nathan Parker à Mlle Juliette J. Evans.
Jules Millet à Mlle Berthe Chauchon.
John Geisemann à Mlle Johanna C. Gross.
Emile F. Sancho à Mlle Marie A. Dedard.
Robert S. Orkney à Mme Veuve Eliza A. Caron.
Mme P. Dewar à Mlle Cora Slater.
Louis Dauffoue à Mlle Marie Casères.
John Harra à Mlle Margaretta Schmitt.
William L. W. Garner à Mlle Mary E. Baringer.

Naissances.

Mme Ferdinand Frek, un garçon.
Mme Jules Stekey, un garçon.
Mme John Lugenbuhl, un garçon.
Mme Robert B. Mitchell, un garçon.
Mme Wm. Burns, un garçon.
Mme Henry Hartmann, un garçon.
Mme Henry Stafford, un garçon.
Mme Bernard Massmann, une fille.
Mme Joseph Miller, une fille.
Mme Philip Seaner, une fille.
Mme Anthony Frey, une fille.
Mme Anthony Roth, une fille.
Mme Albert Deléry, une fille.
Mme Wm. Selser, une fille.
Mme Balthaser Spohrer, une fille.
Mme Thomas Scott, une fille.
Mme Mitchell Brooks, jumeaux, garçon et fille.

Décès.

Martin Cannon, 8 jours, 76 rue Joséphine.
John Geier, 1 mois, 17 rue Sud Derbigny.
Mme Mary Miller, 29 ans, 57 rue Docane.
Corinne Duvernay, 3 ans, 385 rue Huitième.
Henry Labesse, 2 mois, coin Foucher et Dauphine.
Arthur W. McPherson, 5 ans, Alger.
Julius Pfeiffer, 69 ans, 1166 rue Magasins.
Octavia Daruisé, 11 mois, rue Villeré, près Clouet.

Mass Meeting du Deuxième district.

Hier soir a eu lieu, au square Congo, le meeting de ratification de la nomination du Gén. A. Meyer comme candidat au Congrès pour y représenter ce district. Près de 1,500 personnes étaient rassemblées autour de l'estrade lorsque les orateurs y ont pris place.

On y remarquait aussi les personnes suivantes :

Henry R. Ducastaing, Alex. Pujol, Jos. Demoruelle, Aug. Worner, Jr., Albert Voorhies, A. C. Landry, T. A. Beck, Geo. Lhote, Vital Tujaque, Jos. Risch, Jos. Lavalle, John Herbert, Frank Kerner, M. C. Berry, James McKackeu, J. C. Despaux, Wm. Gomez, Geo. Lagarde, Jake Israel, Jos. Garidel, Larry Kenney, Paul Godchaux, Thomas J. Moran, Chas. Bollwitz, Paul Mailhes, Jos. Giacomo, Dr. de Villeneuve, M. Miangolara, Jos. Ferrer, A. Sulpice, Louis J. Rossi, L. P. Bouby, Victor R. Haistre, Chas. G. Prados, Chas. Miller, Col. Edmond Breaux, Col. Emile Rambaut, John B. Lagusite, L. Placide Canonge, F. A. Lartigues, Jacob Spitzfaden, H Levy, P. J Blummers, A. Patorno, John Carneso, P. Léonce Bouny, Santo Oteri, Aug. Uble, A. Rebamack, Dr J. Chrétien, A B Augand, A. Rabouin, C. L. DeFuentes, Jas. Demoruelle, Chas. G Andry, Solomon Boch, Sydney F. Lewis, John Pollock, Ar. Hopkins, Hortaire Andry, Jas. Rea, B. Lavigne, Sam'l Beck, B. Phillips, M. Rosenbaum.

A 7 heures 30, le capitaine Jules Bonafon a présenté à l'assistance comme président du meeting, M. L. Bouny, qui à son tour a présenté les divers orateurs dans l'ordre suivant:

L'Hon. Jonas s'est adressé en ces termes à ses concitoyens :

M. le Président et Citoyens du Deuxième District—C'est pour moi un honneur et un plaisir de me trouver ce soir au milieu de vous et de voir réunis en aussi grand nombre tous les bons démocrates qui contribueront, je l'espère, au succès de notre candidat, au triomphe de notre cause.

Leur patriotisme ne s'est, du reste, jamais démenti, car depuis longtemps ils se font représenter par un démocrate; ils ont élu, il y a deux ans, l'Hon. Th. Wilkinson pour la deuxième fois, et, n'eût-il pas refusé cette fois l'honneur de retourner à Washington défendre leurs intérêts, parce que les siens l'en empêchaient, il eut certainement été réélu. Mais le candidat que vous avez devant vous ce soir et qui vient solliciter vos suffrages, peut vous rendre les mêmes services que son prédécesseur et a droit à l'appui de tous, bien que beaucoup d'entre vous ne le connaissent point parce qu'il est au début de sa carrière politique, parce qu'il n'est pas un politicien.

C'est un homme modeste qui a toujours vécu parmi vous depuis qu'il a résolu de s'y fixer, un citoyen honorable qui s'est associé à toutes vos entreprises et a toujours eu à cœur les intérêts et la prospérité de la Nouvelle Orléans.

Considérez maintenant les titres à vos suffrages, du candidat que lui oppose le parti républicain. S'il compte sur sa vie passée pour les lui gagner, c'est agiter un drapeau rouge devant un taureau furieux, c'est ranimer, c'est exciter la colère et le ressentiment de la population.

Depuis 20 ans que par la grâce de Dieu il a quitté les fonctions publiques, il semble qu'on ne puisse parvenir à le convaincre qu'il n'est pas l'homme le plus populaire de l'Etat. Que le parti républicain nous gratifie de Warmoth comme collecteur du port, qu'il lui accorde toute autre place qui n'affecte pas directement nos intérêts, nous ne nous en inquiétons que médiocrement, mais lorsqu'il s'agit de l'envoyer au Congrès et de lui confier la défense des intérêts de la population, celle-ci a droit, le devoir de s'émouvoir et de se récrier, elle a le droit de faire son choix selon son opinion ; ce choix est chose faite, M. A. Meyer a été nommé par la convention et je vois par la nombreuse assistance assemblée ici ce soir que cette nomination sera définitive.

Ici, l'orateur rappelle comment a été tenue la convention républicaine à laquelle Warmoth n'a pas assisté, simulant la maladie pour se soustraire à l'obligation de paraître en public.

C'est à vous, continue l'orateur, c'est à vous, citoyen, qui gagnez votre vie à la sueur de votre front, que Warmoth demande d'approuver, en soutenant le parti qu'il représente, le vote du bill McKinley qui augmente considérablement le prix de vos vêtements, de vos couvertures, de vos chaussures, des couteaux et ustensiles de toute sorte dont l'usage est indispensable et quotidien.

Quant au *Force Bill* il est destiné uniquement à assurer le séjour au congrès de M. Reed et de ses confrères républicains.

M. Warmoth, vous l'avez remarqué a cherché habilement à profiter de la division des démocrates sur la question de la loterie, mais nous avons le temps de discuter cette question et elle ne doit avoir aucune influence sur la présente élection.

Je remarque parmi vous un assez grand nombre de citoyens de couleur qui ne sont pas venu, je pense pour entendre dire des compliments de Warmoth. Je crois plutôt qu'ils sont venus parce qu'ils ont enfin vu clair et que leur intention est de nous aider à le battre. Qu'ont-ils jamais obtenu, en effet, du parti républicain ? Des promesses et de l'ingratitude.

Je vois avec plaisir que leurs yeux se sont ouverts à la vérité et qu'ils ne veulent pas se laisser tromper une fois de plus. L'orateur termine par les exhortations d'usage, à l'adresse des électeurs.

Le Gén. Jastremski annonce que quoique nouveau résident, il vient se joindre à la colonne démocratique du deuxième district et que tous ses vœux sont pour son succès dans la prochaine élection. Il parle des désastres de la guerre et des calamités qui l'ont suivie, des lois de reconstruction, de la ruine du *banking system* de la Louisiane, autrefois si florissant, etc.

Le peuple, dit-il, a le droit indiscutable de se gouverner selon son désir; il n'appartient pas plus à la Louisiane de dicter ses lois au Kentucky qu'à celui ci d'imposer les siennes à la Louisiane et la population doit être gouvernée selon ses opinions politiques ou religieuses qui doivent être également respectées.

Après une courte allocution de M. L. P. Bouby, M. Théo. Wilkinson prend la parole et annonce qu'il a plaisir à s'adresser à cette assistance qui, il y a six ans, lui a donné ses suffrages, cette assistance à laquelle il doit tant de gratitude et de sincères remerciments pour l'accueil flatteur qu'elle lui fait.

Après avoir donné une explication du Bill McKinley et du Force Bill qui prend plus que l'argent des citoyens et s'attaque même à leur liberté individuelle, M. Wilkinson dit que les républicains conseillaient l'envoi d'un des leurs au Congrès pour contrôler les actes de ce Congrès et mieux servir nos intérêts dans un milieu républicain; mais qu'a donc fait M. Coleman et quel avantage y aurait il pour nous à nommer un second représentant républicain ? M. Wilkinson exprime l'espoir que, fidèle à sa tradition, le 2me district le remplacera au Congrès par un démocrate et que ce démocrate sera M. A. Meyer.

M. E. A. Sullivan, de Lafourche, passe brièvement sur l'histoire de Warmoth, malheureusement trop connue pour la population et pour l'Etat et parle immédiatement de M. Meyer—un homme sans prétentions et qui a beaucoup de qualités. Ce n'est pas à proprement parler un orateur, mais un représentant au Congrès n'est pas exclusivement un homme qui parle au mètre ou à l'heure. C'est malheureusement parce qu'il y en a trop de cette catégorie au Congrès que la poste se trouve encombrée de discours qui tiendraient dans un volume, si on voulait les réduire à ce qu'on y trouve de sensé.

De même que l'on juge l'arbre par ses fruits, de même il faut juger l'homme par ses actes et non par ses paroles.

L'orateur rappelle le choix de M. Meyer comme arbitre en 1881, entre les patrons et les ouvriers en grève et la solution satisfaisante qu'il sut donner à la question. Il fait aussi son éloge comme commerçant.

Il parle aussi du bill McKinley et déclare qu'il frappe surtout l'ouvrier, celui qui gagne péniblement sa vie et qui a le plus besoin de protection.

Les républicains attaquent directement la Constitution et voudraient changer le gouvernement démocratique en gouvernement autocratique.

Après avoir parlé du Force bill et de ses conséquences, M. Sullivan dit que le gouvernement républicain signifie domination du nègre; voilà pourquoi il est urgent, il est indispensable de se coaliser contre le mouvement fort actif du parti Warmoth pour étouffer la tentative de ce parti pour regagner le terrain perdu, et il faut l'espérer, à jamais perdu.

Le juge Alfred Roman voit avec plaisir représentés dans l'assistance tous les wards composant le Deuxième District. Après avoir rappelé le gouvernement tyrannique antérieur à 1874, il parle du soulèvement qui eut lieu à cette époque où l'on balaya les vestiges du despotisme de Kellogg et Warmoth.

Ce fut la renaissance de la Louisiane.

M. Roman parle de l'audace de M. Warmoth qui croyant ses méfaits oubliés s'était présenté comme gouverneur contre le gén. Nicholls. Il rappelle le honteux échec qu'il subit et exprime l'espoir que cette fois sa défaite sera plus complète encore, car il estime que les trois quarts au moins de la population de couleur l'ont abandonné.

La victoire n'est pas douteuse, car le district est démocratique, mais il ne faut pas s'endormir et c'est à ce prix que la Louisiane comptera un ami de plus pour défendre ses intérêts et ses droits.

L'Hon. A. Meyer prend à son tour la parole au milieu d'applaudissements prolongés.

Etre le porte-étendard de la démocratie est, dit-il, un honneur tout particulier dont je suis fier d'être l'objet. J'éprouve la plus profonde gratitude pour ceux qui ont jugé convenable de me choisir et je vous remercie tous de l'accueil qui m'est fait.

Je ne m'arrêterai pas à cette heure avancée, à répéter ce qui a été longuement développé par les orateurs distingués qui m'ont précédé et comme l'a dit avec raison mon ami M. Sullivan n'étant pas un orateur, je serai bref.

Durant les vingt années que j'ai passées parmi vous j'ai été exclusivement commerçant et ne me suis guère mêlé de politique. Toutefois, un politicien n'est pas toujours celui qui vit de la politique et qui en fait une sorte de métier, c'est quelquefois aussi et ce doit être celui qui réfléchit aux causes et aux effets des événements pour tirer le meilleur parti de ses observations.

Le bill McKinley sur lequel M. Meyer glisse rapidement, aura pour résultat, à son avis, une révolution économique qui l'anéantira. Il considère comme bien autrement important le *Force Bill*, sur lequel le sénat n'a pas encore statué, bill qui prive les citoyens de la liberté, de la prospérité, de la tranquillité d'esprit qui sont indispensables à la réussite des entreprises agricoles, industrielles et commerciales.

Si ce bill venait à être voté par le Sénat, nous nous verrions dans l'obligation de reprendre le fusil (applaudissements) pour défendre nos droits violés. Ceux de la race de couleur qui sont plus intelligents comprendront que nos intérêts sont les leurs.

Ils produisent le coton et le sucre, nous avons besoin d'eux, ils sont utiles pour assurer notre prospérité et ils ont autant d'intérêt que nous à envoyer au Congrès un représentant démocrate, qui protégera les intérêts du pays et nous assurera la tranquillité.

J'aurai, dit M. Meyer en terminant, l'occasion de vous revoir plusieurs fois avant la fin de la campagne, mais je tiens à vous dire, avant de vous quitter ce soir, que je ferai tous mes efforts pour être à la hauteur de ma tâche.

Je sais que mon peu d'expérience ne me permettra peut-être pas de vous servir comme l'a fait et comme l'eut fait encore mon prédécesseur, mais je ferai tous mes efforts pour m'acquitter de mes fonctions à votre satisfaction.

Le meeting est ajourné au milieu d'applaudissements prolongés.

Café-Restaurant Buisson.—Ouverture.—M. J. A. Buisson a fait, hier soir, l'ouverture de son café restaurant, coin Bourbon et Toulouse, avec beaucoup de bonheur, avec beaucoup d'éclat même.... Il y avait dîner intime de la Presse, un dîner très fin, s'il vous plaît, et assaisonné non pas seulement de vins et de liqueurs des premiers crus, mais aussi de musique, et de la bonne, par plusieurs des chefs de pupitre de l'orchestre de l'Opéra: MM. Wangler, Beaufort, Bogaert, Varrieugh, Lenom, Chaval et Bard.

C'est toujours avec plaisir qu'on voit s'élever et prospérer, dans le quartier français, un établissement de ce genre, tenu non pas seulement avec correction, avec ce que l'on appelle une bonne cuisine, de bonnes liqueurs—deux choses que tout restaurant peut se procurer moyennant un peu d'argent—mais avec intelligence, avec ce je ne sais quoi qui vous plaît, parce que cela ne se trouve pas ailleurs. Le fait est que, dans ce cafetier-restaurateur, ou ce restaurateur cafetier, comme on voudra, qui s'appelle Buisson, il y a un homme d'affaires, ayant en tête quelques idées générales, susceptibles de tourner à l'utilité de la communauté, du Second district.

Dans ce voisinage de l'Opéra français, où l'on n'a jamais vu, jusqu'ici, que quatre ou cinq buvettes (bar rooms, en anglais), il a trouvé le moyen d'établir une agence pour les navires qui traversent l'océan, pour les chemins de fer qui sillonnent l'Amérique. Grâce à lui, si vous désirez faire un voyage en mer, soit par la compagnie transatlantique française; soit par les lignes Red Star et Cromwell, vous n'avez pas besoin d'émigrer dans le quartier américain; vous pouvez vous procurer les billets que vous voulez, coin Toulouse et Bourbon, en rentrant chez vous, dans l'après-midi, ou en allant, le soir à l'Opéra.

C'est tout à fait une nouveauté que cette agence. Dieu veuille que ce soit le bienfaisant microbe destiné à propager l'épidémie des affaires, dans notre malheureux district délaissé.

Cour Civile de District.—Les successions C. Blanchilde et K. E. McCloskey sont ouvertes.

A. Bernau contre J. D. Bothick, pour $750.

Mme Nicolas A. Kemlinger contre Dom. Gomez, pour $500 de dommages.

Lionel Adams et H. Heidenhain contre R. Ehrman, pour $1,000.

Charlotte E. Reif demande l'émancipation.

V. Petit contre L. Delcazel, pour $1,000.

Cour Criminelle.—Petit Jury :

W. B. Krumbhaar	John A. Brine
Adolph Hollander	Wm. Lo.ch
John S. Smith	Emanuel Steinhardt
Daniel O'Sullivan	Louis Wolf
Emil A. Jourdain	Louis J. Vorret
Jeff McNamee	Adolph Schenrich
Jacob Schmidt	John White, Jr
Wm. E. Williams	Jos. H. McEvoy
N. A. Will	Frank Saltmore
George Smith	Wilfred O'Serveria
George Redersheimer	Hortaire Reggio
Leon Robert	John E. Rodd
Henry Pfaeffin	Sidney F. Perret
Edmund J. Carr	Sidney J. Poupart
D. Britten North	M. R. Oltenberg
Raymond Otero	Sigmund Kranz
John P. Hopkins	James T. Hayden
Edward Marcheseau	Owen Malin
Francis Morère	Wm Mayronne
W. H. Miller	John H. Landwehr
Alb. J. Mioton	Edward Lacmar
Wm A. Labatt	J. W. Labouisse
John A. Lacroix	Edward Gschwind
Michael J. Gunning	Frank A. Granzow
Eugène Gaupp	Jacob Gils
Wm Ensminger	J. F. Dasereau
Frank Converse	George D. Cragin
Henry W. Grone	Sidney Conn
H. S Caflog	Albert B. Briede
John T. Benford	Ed R. Barnett
Henry V. Bertoulin	Gottlieb Botinet, Jr
James A. Alpuente	Eugène Philips
Adrien Oriol.	

B. Valermin, voies de fait, $20 ou trente jours.

Shorty McLaughlin, voies de fait, $25 et dix jours.

Vol.—Mme Vve Baro a fait arrêter, hier matin, au No 168 de la rue Tremé, un nègre du nom d'Esteben Fabre qu'elle accuse de lui avoir volé une pendule qui lui avait été confiée.

Dans le fleuve.—Hier matin à 11 heures 15, un nommé Patrick McCalie, chauffeur à bord du steamship *Rover*, est tombé accidentellement dans le fleuve, au pied de la rue Press.

Il a été sauvé par un matelot qui lui a jeté une bouée de sauvetage.

CONSEIL MUNICIPAL.

Le Conseil s'est réuni hier soir à 7 heures 30 sous la présidence du maire Shakspeare.

Vingt-deux membres étaient présents. Le message du maire est lu par le secrétaire.

Mairie de la Nouvelle-Orléans, 7 octobre 1890.

Soumis au Conseil de Ville pour son approbation :

1.—Le rapport du Trésorier pour la semaine se terminant le 5 octobre.

2.—Une communication du Bureau de Santé invitant le conseil à assister à une conférence qui sera tenue le 15 courant au local du dit Bureau, pour considérer un nouveau projet de recensement.

3. Le rapport du commissaire des édifices publics pour le mois d'août, relativement au travail fait par les prisonniers du Police Jail pendant la semaine, finissait le 4 octobre.

4. Pétition des habitants des 6me et 7me districts, demandant que lesdits districts soient éclairés avec des becs de gaz.

5. Communication du commissaire des travaux publics transmettant au Conseil un rapport des propriétaires des fourrières.

Respectueusement,
JOS. A. SHAKSPEARE.

Une discussion s'élève parmi les membres du Conseil pour savoir si le procédé de l'élection du recorder Bringier était légale.

M. Brittin dit que l'avocat de la ville est de l'avis contraire.

Sur motion de M. Brittin, la nomination de M. Bringier est confirmée par un vote de 20 contre 5.

Sur motion de M. Prague, M. Bringier est assermenté recorder des 1er et 4me districts; MM. Prague et Bowman sont délégués pour l'accompagner devant le maire.

Il est donné lecture d'un message spécial du maire, qui est ainsi conçu :

Nouvelle-Orléans, 7 octobre 1890.

Au Conseil Municipal :

Les récents accidents dont ont été victimes les employés des compagnies électriques démontrent une fois de plus le danger auquel les habitants sont exposés par l'existence des fils de ces compagnies. J'ai toujours remarqué que quand un accident de ce genre arrive, l'indignation publique éclate, mais qu'aucune mesure pour les empêcher n'est prise.

Je recommande qu'un comité soit nommé pour faire une enquête et pour examiner la façon dont les fils sont placés et isolés.

Il y a déjà à la Nouvelle-Orléans plus de fils électriques que dans n'importe quelle ville des Etats Unis, et bientôt leur nombre sera encore augmenté.

Le Conseil devrait appointer un inspecteur de fils électriques, qui ferait des rapports au Maire sur l'état des différentes compagnies de lumière électrique.

Le devoir de cet inspecteur serait d'examiner les fils déjà placés et d'indiquer où les nouvelles lignes devraient être établies. Afin de pouvoir se procurer un homme compétent pour remplir cet emploi, la ville devrait fixer ses appointements à un chiffre assez élevé.

La ville ne doit pas s'arrêter devant une dépense, quand celle ci peut sauver la vie de nombreuses personnes. La demande qu'on nomme un comité chargé de rédiger une ordonnance permettant d'infliger des amendes aux personnes qui après le 1er janvier 1891, permettrait aux compagnies de placer des fils sur leur maison et aux présidents des compagnies qui après cette date n'auront pas un certificat de l'inspecteur déclarant que leurs fils sont bien isolés et en bon état. Ces certificats coûteront une somme minime afin que la ville ne soit pas obligée de faire de trop grandes dépenses.

Il est très important que ces mesures soient prises, car les passants sont en danger constant d'être tués par les fils suspendus sur leurs têtes.

Il est très facile de rendre les fils inoffensifs; mais les compagnies ne le font pas, parce que cela leur occasionnerait de fortes dépenses.

C'est au Conseil de décider si l'on doit considérer la vie des citoyens comme plus précieuse que les intérêts des compagnies d'éclairage.

J'appelle votre attention au fait que le 13 mai 1890, un comité a été nommé pour rédiger une ordonnance à ce sujet ; mais qu'il n'en a rien fait.

Dans beaucoup de cas, des fils sont attachés à des maisons particulières, et en plus du danger qu'ils occasionnent, leurs supports endommagent les immeubles.

La plupart des habitants ignorent que les compagnies n'ont pas le droit de poser des fils sur leurs maisons, et ils n'osent protester.

Les personnes sur les maisons desquelles des fils sont placés, sont priés d'avertir les compagnies à qui ils appartiennent d'avoir à les faire retirer immédiatement.

Respectueusement,
JOS. A. SHAKSPEARE.

M. Hall fait la motion qu'un comité de cinq soit nommé pour rédiger cette ordonnance.

M. Hodgson se plaint au Conseil des termes dans lesquels le maire parle du comité qui avait été nommé au mois de mai et duquel il (M. Hodgson) faisait partie. Il ajoute que le comité a beaucoup étudié le projet et que sous peu il présentera une ordonnance.

Sur motion de M. Hall, le message du maire est référé au comité No 6.

Sur motion de M. Clark, des congés sont accordés à l'avocat de la ville, M. Hunt et à son assistant, M. Gilmore, pour un laps de temps qui devra être fixé par la Cour Suprême des Etats Unis.

Lecture d'une lettre de l'avocat Hunt, annonçant au Conseil que l'appel du jugement relatif à la succession Gaines, a été enregistré à la Cour Suprême de Washington.

Bien que cette mesure permette à la ville de se passer des services de M. Blackwith, administrateur de la succession, M. Hunt recommande au Conseil de lui conserver son emploi pendant un certain temps.

Le coût des imprimés et les autres dépenses occasionnées à la ville par cette affaire sont de $1,740.

Pétition de la "Young Men Christian Association", demandant que les exhibitions de pugilat soient prohibées.

Communication du Comité de finances autorisant le maire à signer un contrat avec le *City Item* pour les annonces de la ville.

Pétition des propriétaires de la rue Milan entre les rues Dryades et Baronne, demandant que des annonces soient mises dans les journaux, pour inviter les entrepreneurs à faire des propositions pour la réparation de cette rue.

Pétition des habitants du Carondelet Walk demandant qu'il soit interdit à un tonnelier du voisinage de se servir d'un moteur électrique pour faire marcher ses machines.

Pétition de M. E. F. Schneider qui veut établir une brasserie du No 70 au No 80 de la rue Conti.

Pétition de la Commercial Cooperage Company qui désire installer une machine à vapeur rue Prieur près Carondelet Walk.

Pétition de M. Fr. S. Gordon, demandant à établir un pont entre ses ateliers et ses hangars qui sont de l'autre côté de la rue.

Pétition de M. S. Mayen, qui demande au Conseil de lui rendre certaines sommes qu'il a été obligé de dépenser pour retirer plusieurs de ses bestiaux de la fourrière d'Alger.

Communication du comité des finances, annonçant au Conseil que 310 lampes électriques n'ont pas brûlé pendant la semaine et qu'une déduction en conséquence sera faite sur le paiement.

On soumet une ordonnance autorisant le maire à nommer un chimiste qui sera payé $600 par an pour analyser les aliments.

Une somme de $250 serait allouée annuellement pour le laboratoire de ce chimiste.

Le Conseil accepte l'offre de M. Wm. Commerford, qui propose de collecter les taxes arriérées de 1889, à condition qu'on lui donnera 5 0/0 sur les sommes collectées.

Le Conseil s'occupe de la transaction d'autres affaires de moindre importance, et après avoir épuisé l'ordre du jour, ajourne au 28 courant.

Enregistrement. — A l'inverse des électeurs blancs, les nègres se font inscrire en nombre assez considérable pour faire réfléchir les démocrates et leur rappeler que les républicains basent tout leur espoir sur leur propre activité et sur l'indifférence des démocrates. Si une bande de nègres de la Pointe-à-la-Hache n'a pas craint de se déranger pour venir se faire enregistrer à la Nouvelle-Orléans, pourquoi les démocrates de la ville et des environs hésiteraient-ils à se déranger aussi ?

Il ne s'agit pas que chacun compte sur son voisin pour remplir ses devoirs d'électeur et former la majorité nécessaire, il faut que cette majorité soit plus que suffisante à assurer la victoire, il faut qu'elle soit écrasante et qu'elle prépare un beau triomphe au parti démocratique pour prouver que les idées républicaines ont fait leur temps, et laissé de trop pénibles souvenirs pour être restées celles des amis du progrès et de la liberté, celles des démocrates.

Il faut donc que ceux-ci accablent par le nombre puisque heureusement ils le peuvent, ceux qui mettraient à profit notre indifférence pour nous ramener à l'odieuse période des Warmoth et des Kellog.

Que tous les démocrates s'unissent donc pour affirmer leur supériorité, en votant contre les candidats qui ont été choisis pour représenter le parti, MM. M. D. Lagan et A. Meyer.

L'acceptation de Warmoth.

Nous avons reçu hier soir une épreuve de la lettre d'acceptation de Warmoth qui sans doute paraîtra ce matin dans tous les journaux.

On a cru un moment que l'ex-gouverneur n'accepterait pas la candidature républicaine pour représenter au Congrès le premier district de la Louisiane. On se trompait.

M. Warmoth déclare qu'il approuve dans tous ses détails le programme de la Convention qui l'a désigné. On a pensé tout d'abord, dit-il, que les adversaires de la Loterie le soutiendraient, mais le candidat républicain n'a plus d'espoir de ce côté. Il malmène ceux des démocrates qui naguère poussaient si loin leur hostilité à la loterie qu'ils menaçaient (c'est le langage de M. Warmoth) de tout mettre à feu et à sang plutôt que de permettre le renouvellement de la charte de la compagnie.

Le désappointement de M. Warmoth a dû être bien vif, car il gémit sur la désertion des hommes qu'il comptait avoir pour alliés. Il reconnaît qu'ils se sont ralliés à la candidature de M. Adolph Meyer. "Ils sont rentrés, s'écrie-t-il douloureusement, dans les rangs démocratiques et soutiennent un candidat acquis à la loterie et s'appuyant sur une plateforme de loterie."

Cette assertion de l'ex-gouverneur ne repose sur aucun fondement. Il eût été dans le vrai en admettant sincèrement que la question de la loterie est complètement étrangère à la question politique, et que les démocrates, quelle que soit leur opinion au sujet de cette institution, sont bien décidés à soutenir les candidats de leur parti quels qu'ils soient. Quand ils auront élu M. Meyer, ils voteront, à leur guise, pour ou contre la Loterie. Les nouveaux amis dont M. Warmoth espérait l'appui ne sont donc plus à ses yeux que des traîtres.

M. Warmoth déclare ne plus compter que sur les républicains de son district. Et ici, il récite son credo. Il est protectionniste, protectionniste à outrance, protectionniste, non seulement pour la Louisiane mais pour toutes les parties de l'Union. Il voudrait que tout ce qui est mis en œuvre, tout ce qui se consomme, tout ce qui se vend et s'achète aux Etats-Unis, fût exclusivement de fabrique américaine.

Quant aux démocrates de la Louisiane, ils réclament à grands cris la protection pour le sucre et le riz, mais ils voudraient en même temps voir dégrever tous les autres produits, et cetera, et cetera.

Il serait très facile de répondre à cette boutade de l'ex-gouverneur : nous n'en avons pas le temps en ce moment.

M. Warmoth approuve le bill McKinley, qui, à ses yeux, est un chef d'œuvre, mais le *force bill* ne semble lui plaire qu'à moitié. Il se contente de la prime accordée par la nouvelle loi au sucre de la Louisiane, et il voit dans cette mesure équivoque le salut de notre industrie sucrière. Il ne trouvera pas beaucoup de gens de son avis.

L'ex gouverneur nous fait part ensuite de l'attitude qu'il prendra au Congrès s'il y est envoyé. Il fera ceci, il fera cela. On ne pourrait pas trouver de meilleur représentant que lui.

Néanmoins, il ne tient pas du tout à aller à Washington. Il préférerait de beaucoup rester sur sa plantation et partager son temps entre ses cannes et la Douane.

Il termine en disant que si l'on croit que son concurrent démocrate pourra faire mieux que lui, républicain, qui s'appuierait sur un président républicain, sur un sénat républicain, et presque certainement sur une chambre des représentants républicaine, on peut voter pour son rival, M. Meyer. Il s'en lave les mains.

LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

Noms	Destination	Mouillage
	STEAMERS.	
Anger Head	Brême	4e dist. 45
Arroyo	Havre	rue 4e
Alicia	Liverpool	3e dist. 27
Alava	Liverpool	1er dist. 27
Amaranth	Havre	2e dist. 28
Aransas	Havane	Alger
Bengore Head	Liverpool	rue 8e
Capella	Liverpool	2e dist. 10
Copernicus	Liverpool	1er dist. 20
Obanton	En réparation	Alger
Corona	Hambourg	Gouldsboro
Duppy de Lôme	Havre	4e dist. 42
European	Brême	4e dist. 47
El Paso	New York	Alger
Editor	Liverpool	Pie Tier
Glacia	Liverpool	3e dist. 27
Harlan	Bluefields	Alger
Havre	Havre	4e dist. 40
Inventor	Liverpool	Pie Tier
Herschel	Liverpool	1er dist. 20
Jos. Oteri, Jr	Truxillo	1er dist. 14
Marseille	Havre	4e dist. 47
New Orleans	En réparation	2e dist. 7
Nic to	Liverpool	1er dist. 21
Nymphaea	....	4e dist. 45
Pio IX	Barcelone	rue 2e
Professor Morse	Utilla	1er dist. 15
Ramon de Larinaga	Liverpool	1er dist. 27
Red Sea	Brême	4e dist. 45
Rover	Utilla	3e dist. 30
Storm King	Brême	4e dist. 43
Saltra o	Brême	rue 5e
Stillwater	Belize	3e dist. 30
Texan	Liverpool	1er dist. 36
Trinacria	Gênes	rue 6e
Vedra	Hambourg	rue 5e
Whitney	Laid up	Alger
Winchester	Laid up	rue 5e
Wm G. Hewes	Bluefields	1er dist. 15
Wileysike	Havre	rue 6e
Yedmandale	Russie	1er dist. 32
Yucatan	Liverpool	1er dist. 37
	NAVIRES.	
Marcelino Jane	Barcelone	rue 8e
	BARQUES.	
Montornes	Espagne	1er dist. 33
	BRICKS.	
Mexico	Laguna	3e dist. 28
	GOELETTES.	
Royalist	Utilla	1er dist. 15
Storm King	Utilla	2e dist. 18
Santo Oteri	Ruatan	1er dist. 18

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.

NEW YORK.
Steamship Hudson, Kemble........parti 1er oct
Steamship Excelsior, Higgins........parti 4 oct
Steamship Louisiana, Gager........parti 5 oct
Steamship El Mar, Hawthorn........parti 7 oct

PHILADELPHIE.
Goelette Chas L. Davenport........parti 28 sept

LIVERPOOL.
Steamship Floridian, Sandry........parti 30 août
Steamship Costa Rican, Alexander.parti 11 sept
Steamship Colonist, Corner........parti 11 sept
Steamship American, Bertie........parti 13 sept
Steamship Caribbean, Watson........parti 20 sept
Steamship Counsellor, Jones........parti 18 sept
Steamship Cuban, Anson........parti 11 sept
Steamship Architect, Bond........parti 11 sept
Steamship Discoverer, Ball........parti 27 sept
Steamship Bernard Hall, Wrake...parti 25 sept
Steamship Vesta, Corbishley........parti 1 oct
Steamship Californian, Pickthall en charg 5 oct
Steamship Indray, ——, ...parti 3 oct

LONDRES.
Steamship Federation, Pinkham...parti 25 sept

SWANSEA.
Steamship Colonist, Cotne........parti 18 sept

MIDDLESBOROUGH.
Steamship Highland Prince........parti 19 sept

SHIELDS ANG.
Steamship Carlisle, Tait........parti 3 oct
Steamship Lurline, ...parti 3 oct

BORDEAUX.
Steamship Paris, Chevalier........parti 18 sept

ANVERS.
Steamship Paris, Chevalier........parti 15 sept
Steamship Nestos Manoel........parti 17 sept

HAMBOURG.
Steamship Camellia, Penny........parti 8 sept

BREME.
Barque Auguste, Witte........parti 17 sept

PALERME.
Steamship Katella, Cassovitch........parti 20 sept
Steamship Elysia, Haynes........parti 26 sept

RIO DE JANEIRO.
Steamship Pascal, Treneman........partie 15 oct
Steamship Angliesa, Bain........parti 9 sept

VERA CRUZ.
Steamship Acadia, Barrett........parti 1er oct

SIERRA LEONE.
Steamship Knight of St-George, —, ..parti 29 oct

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans — No 31,058 — Division E. — Manderville & Wilson vs leurs créanciers.—Ordre de Cour.—Que la cession des biens des pétitionnaires la raison sociale de Manderville & Wilson, composée de Charles Manderville, décédé, et Mme Maria Wilson, femme de James Wilson, soit et est acceptée par la Cour pour le bénéfice de leurs créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant W. M. Gorley, Esq., notaire, en son office dans le Morris Building, coin des rues Canal et Camp, en cette ville, le MERCREDI, 5me jour de novembre 1890, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires des dits pétitionnaires, d'élire un syndic et de voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens des dits pétitionnaires soient suspendues, et que A. L. Tissot, Esq., soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 2 octobre 1890.

Signé: F. A. MONROE, Juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, siégeant à la place de l'Hon. Albert Voorhies juge de la dite Cour, Division E., maintenant absent sur un congé.

Pour copie conforme: W. E. E. SCOTT, Député-Greffier.

5 oct—5 26—5 nov

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans.—Henry & Brown vs leurs créanciers—No 31,022—Division D.—Ordre de Cour.—Qu'une réunion des créanciers des pétitionnaires, la raison sociale de Henry & Brown, composée de William G. Henry et Harry T. Brown, soit convoquée et tenue pardevant Henry J. Rhodes, notaire, en son bureau, No 25 rue Carondelet, en la ville de la Nouvelle-Orléans, le Jeudi, 30me jour d'octobre 1890, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer et de considérer l'application des dits pétitionnaires pour un répit et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne ou les biens des dits pétitionnaires soient suspendues. Et que Geo. C. Andry, avocat soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 25 septembre 1890.

(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.

Pour copie conforme: JAS. D. RANKIN, Député Greffier.

26 sept—26—oct 16 30

DÉPÊCHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE.

FRANCE.

Choléra.

Paris, 7 octobre—Deux personnes atteintes du choléra sont arrivées récemment d'Espagne à Lunel, département du Hérault. Elles ont été isolées, et d'autres mesures ont été prises pour empêcher la maladie de se propager.

Rente française.

Paris, 7 octobre—Le trois pour cent est coté à 94 francs 87 1/2 centimes.

Démonstrations contre le ministre M. de Bruyn.—Rixe entre des gendarmes et les spectateurs.

Bruxelles, 7 oct—Une cérémonie publique a eu lieu hier à Malines, à laquelle assistait M. de Bruyn, ministre de l'agriculture et des travaux publics, en sa qualité officielle.

Rixe entre la populace et les agents de police.

Berlin, 7 octobre—A Sprotau, dans la Silésie prussienne, la police a essayé de disperser une assemblée socialiste; mais la populace est intervenue et a lapidé les agents de police.

Il a fallu appeler les troupes pour rétablir l'ordre.

Huit des principaux meneurs ont été arrêtés.

Monument dévoilé à Arad.

Pesth, 7 octobre.—Un monument a été dévoilé aujourd'hui à Arad, en mémoire des 13 martyres de la révolution hongroise de 1849.

La nation entière a souscrit pour ce monument.

Lorsque celui ci a été dévoilé, un discours de Kossuth a été reproduit par un phonographe, ce qui a causé une grande réjouissance dans la foule.

La question de révision de la Constitution dans le canton du Tésin.

Berne, 7 octobre—Vu le résultat serré dans le vote du canton du Tésin sur la question de la révision de la constitution, le scrutin ayant donné une majorité de moins de 100 voix en faveur de la révision sur un total de plus de 24,000 voix, le Bundesrath a convoqué une conférence de libéraux et de conservateurs, ayant pour objet d'effectuer un réglement satisfaisant les deux partis.

Collision.

Londres, 7 octobre.—Le steamer *Ouse* a heurté et coulé bas une barque à la hauteur de Flushing. Tout l'équipage de celle-ci a péri.

Le Parlement.

Londres, 7 octobre—Le parlement s'assemblera de nouveau le 25 novembre.

Le gouvernement espagnol—Traité de réciprocité entre l'Espagne et les Etats-Unis.

Londres, 7 octobre—Le correspondant du *Standard* à Madrid écrit :

Le ministre espagnol à Washington a été requis de sonder le gouvernement américain, relativement à un traité de réciprocité pour améliorer les relations entre l'Amérique et les Indes Occidentales espagnoles en 1892.

Le ministre a aussi reçu des instructions le requérant de protester contre les effets du bill McKinley sur le commerce des Indes.

L'opinion publique en Espagne est en faveur des représailles à l'égard des Etats Unis.

Nouvelles diverses.—Le Comte de Paris.—Ravages par le Choléra.

Londres, 7 octobre—Une dépêche reçue du Comte de Paris disant qu'il avait été reçu d'une façon toute cordiale, ne s'accorde pas avec d'autres dépêches publiées à Paris. Celles-ci portent que les autorités publiques des Etats-Unis ont évité soigneusement de donner au prince une réception officielle, et que le Président a pris un prétexte pour ne pas se trouver à Washington et éviter de recevoir le prétendant au trône de France.

—Des nouvelles horribles arrivent de la Mer Rouge au sujet des victimes faites par le choléra.

Les Arabes et les étrangers, en cette région, succombent par centaines.

Des personnes sont attaquées par le fléau et meurent dans l'espace d'une heure, avec les dents serrées et le corps raide et affreusement convulsé. Les oiseaux de proie et les chiens se nourrissent des cadavres que la population a peur de toucher; des nuées de vautours se les disputent aussi. Les rapports reçus de l'intérieur de l'Arabie sont lamentables, et l'on y compte, dit-on, par milliers les victimes que fait le choléra.

—L'archevêque d'York est gravement malade; son état donne des craintes sérieuses à ses amis.

—Le bruit circule dans les cercles royaux que le duc Gnether, frère de l'impératrice d'Allemagne, épousera sous peu la princesse Maud, fille du prince de Galles.

—Le duc de Nassau a écrit une lettre dans laquelle il dit qu'il n'assumera pas la régence du Luxembourg. Cela écarte toute possibilité de contestation de la succession au trône de Hollande, au cas de mort du roi, événement qui semble être imminent.

—Une rixe a eu lieu aujourd'hui entre les soldats de la garnison et les ouvriers employés dans les fabriques d'armes du gouvernement, à Spandau, Allemagne. Il y a eu beaucoup de tués et de blessés de part et d'autre.

La Chambre de Commerce.

Londres, 7 octobre—Les retours publiés par la Chambre de Commerce indiquent que pendant le mois de septembre les importations ont augmenté de 2,140,000 livres sterling et les exportations de 3,070,000, relativement à la période correspondante l'année dernière.

Mort du Rév. Henry White.

Londres, 7 octobre.—Le Rév. Henry White, aumônier de la Chambre des Communes, est mort subitement aujourd'hui.

Accident de chemin de fer.

Londres, 7 octobre.—Les nouvelles de Rangoon, Burmah anglais, annoncent qu'un train de la malle a déraillé près de cette dernière ville.

Une personne a été tuée et vingt autres blessées.

Rumeurs de grève.

Londres, 7 octobre.— Six mille mineurs, employés dans les houillères des comtés Fife et Clackmann, Ecosse, ont averti leurs patrons qu'ils se mettraient en grève, si leurs salaires n'étaient pas augmentés de 15 pour cent.

Mort de M. Brasseur.

Londres, 7 octobre—M. Brasseur, artiste français, est mort.

MM. Dillon, O'Brien et autres nationalistes.

Dublin, 7 octobre. — MM. Dillon, O'Brien, Sheehy, Harrison et Condine sont arrivés hier soir de Dublin.

Une foule considérable était à la gare pour les recevoir et les a escortés à la résidence de M. Dillon, où celui-ci a prononcé une courte allocution à la foule.

L'Angleterre et le Portugal.

Lisbonne, 7 octobre—L'Angleterre a demandé au gouvernement portugais un réglement immédiat de sa réclamation, relative à une indemnité pour la saisie du steamer *James Stevenson* de la ligne des lacs anglo-africains, qui a été illégalement capturé il y a quelques mois par le lieutenant Azevedo Continhof.

Le bill McKinley.

Mexico, 7 octobre.—Un banquier marquant commentant l'effet du bill McKinley, a dit que l'effet serait salutaire, car l'Europe, qui reçoit déjà la plus grande partie du commerce mexicain recevra de nouvelles ouvertures du Mexique. Le commerce sera augmenté et le Mexique demandera de plus grands privilèges qui seront accordés par les parties désirant des relations commerciales étendues. On peut dire la même chose de l'Amérique Centrale et de l'Amérique du Sud.

Le président Diaz est peu communicatif en cette question, mais il a affirmé cette opinion que le Mexique trafiquerait là où il aurait le plus d'avantage.

La Société américaine des surintendants de chemins de fer.

New York, 7 octobre—La Société américaine des surintendants de chemins de fer s'est réuni aujourd'hui à l'hôtel Brunswick. Trente-huit nouveaux membres ont été admis. Les officiers suivants ont été nommés pour l'année prochaine: Président, H. S. Wann, du Lehigh Valley Railroad; premier vice-président, H. O. Fleming, du Savannah, Florida and Western Railroad; second vice-président, C. W. Bradley, du West Shore Railroad; secrétaire, G. L. Hammond, et trésorier, R. T. Sully.

Mort de l'ex-juge J. A. Jordan.

Cincinnati, 7 octobre—L'ex-juge J. A. Jordan, de Dayton, Ohio, est mort ce matin.

WASHINGTON.

Le Comte de Paris.

Washington, D. C., 7 octobre — Le Comte de Paris et sa suite sont arrivés vers 2 heures de Philadelphie en cette ville et ont été escortés à l'Hôtel Arlington.

Le comte et son fils, le duc d'Orléans, ont rendu visite au général Schofield.

Population des paroisses, dans le Troisième District indique une augmentation de 57 pour cent.

Washington, 7 octobre—Ce qui suit est la population des paroisses dans le Troisième District de la Louisiane :

Caldwell	5,814
Catahoula	11,974
Claiborne	23,312
Concordia	14,810
Est Carroll	12,316
Franklin	6,9 0
Jackson	7,436
Lincoln	14,753
Madison	14,135
Morehouse	16,786
Ouachita	17,985
Richland	10,230
Tensas	16,607
Union	17,271
Ouest Carroll	3,683
Ville de Monroe	3,251

Une augmentation de 57 pour cent.

Le Palestine National Bank.

Washington, D. C., 7 octobre—Le Palestine National Bank, à Palestine, Texas, a été autorisé à commencer les affaires avec un capital de $50,000.

Population de divers Etats.

Washington, D. C., 7 octobre—D'après le rapport du Bureau de recensement la population des Etats suivants est comme suit :

Iowa, 1,908,729 ; augmentation, 282,114.

Ouest Virginie, 760,448; augmentation, 141,991.

Ohio, 3,666,719 ; augmentation, 448,657.

San Salvador et le Guatemala.

Guatemala, 7 octobre—Les nouvelles reçues ici disent que les hostilités ont été reprises sur la frontière, entre les troupes guatémaliennes et salvadoriennes.

On rapporte que les hostilités ont été précipitées à cause de l'impossibilité du Guatemala d'échanger les prisonniers avec San Salvador; tous les soldats salvadoriens capturés dans la dernière guerre ayant été fusillés par ordre du gouvernement guatémalien.

Le président Harrison.

Mitchell, Ind., 7 octobre—Le Président et sa suite sont partis de Cincinnati ce matin. Tout le long de la route on lui a fait des ovations.

Sullivan, Ind., 7 octobre—Le Président est arrivé à Vincennes vers 2 heures. Un comité de citoyens de Terre-Haute, ayant à sa tête M. W. R. McKeen, président du Vandalia R. R., et l'Hon. Cyrus F. McNutt, l'éminent chef démocrate de l'Indiana, est allé au devant de lui.

Le dit comité a escorté le Président et sa suite jusqu'à Terre Haute sur le Evansville & Terre Haute R. R.

Nominations congressionnelles.

Providence, R. I., 7 octobre—Les républicains du second district ont choisi M. Warren A. Arnold comme leur candidat au Congrès.

Syracuse, N. Y., 7 octobre—M. J. J. Belden a été choisi de nouveau par les républicains comme leur candidat dans le 25me district congressionnel.

Buffalo, Va., 7 octobre—Le Dr J. W. Lawson est le candidat au Congrès du Farmers' Alliance dans le second district.

Buffalo, N. Y., 7 octobre.—La convention congressionnelle du 32me district a choisi aujourd'hui l'hon. Daniel L. Tickwood comme candidat au Congrès.

Greenfield, Mass., 7 octobre.—Les démocrates du 11me district ont choisi M. F. S Collidge, comme leur candidat au Congrès.

Pittsburg, Pa., 7 octobre.—Les démocrates du 8me district congressionnel de l'Ohio, ont choisi J. H. Wallace comme leur candidat au Congrès.

Grève de mineurs.

Marquette, Mich., 7 octobre—La grève des mineurs à Ishpeming continue.

Ceux-ci ont tenu une grande assemblée aujourd'hui, et ont décidé de continuer le mouvement. Un comité de grévistes est parti aujourd'hui pour Negaunee pour décider les mineurs de l'endroit de joindre la grève. Jusqu'ici celle-ci s'est bornée à Ishpeming.

Explosion.

Wilmington, Del., 7 octobre.—Une explosion de poudre a eu lieu à la fabrique de poudre Dupont, à Dupont, Del., cette après-midi, vers 3 heures et demie. La manufacture est à sept milles de cette ville, et les rapports obtenus jusqu'ici sont très maigres. Un rapport dit que douze hommes ont été tués. Le choc s'est fait sentir à une distance de 30 milles.

Plus tard.—Un courrier vient de porter la dépêche suivante : "Dix hommes tués, vingt blessés: Rockland en ruines, pas une maison debout.

Rockland est un village sur le Brandywine, à un mille de l'endroit où l'explosion a eu lieu.

Dans la ville il y avait une papeterie appartenant à MM. Jessup, Moore & Cie., et environ cinquante maisons où résidaient en grande partie les employés de la papeterie. Sa population est de 200 âmes environ.

On s'attend à recevoir la nouvelle qu'un grand nombre de personnes ont été tuées à Dupont, à en juger par ce qui a eu lieu à Rockland, qui se trouve à un mille de l'explosion.

Wilmington, Del., 7 octobre.—Ce qui suit est une liste partielle des tués et blessés:

Martin Dolan, James Dolan, Wm. McGarvey, John Martigan, Wm. Dennison, John Dietz, Thomas Hurlike, John Hurlike, Patrick Dougherty, John Newhall, Wm. Green, Rose Dougherty.

Plusieurs autres manquent à l'appel.

Les personnes suivantes sont blessées grièvement : Daniel Harkins, Wm Logan, Annie et Marie Doland, James Martin, Hugh Ferry, John McDowell, Mme Wm McDowell et sa petite fille Lydia, âgée de 2 ans.

Le bureau de M. Dupont est complètement en ruines. Francis et Eugène Dupont sont légèrement blessés.

Accident de chemin de fer.

Lexington, Ky., 7 octobre.—Un train de fret sur le Louisville Southern R. R., a déraillé aujourd'hui à cinq milles de cette ville.

Plusieurs personnes tuées et blessées.

Célébration du German Day.

Burlington, Iowa, 7 octobre—Le *German Day* a été célébré avec pompe hier, en commémoration du 207me anniversaire du débarquement de la première colonie allemande sur le sol américain. La ville était décorée avec luxe et une procession nombreuse a paradé dans la ville.

Le gouverneur Boise a prononcé un discours patriotique.

Trente mille personnes ont pris part à la célébration.

Voleur capturé.

Memphis, Tenn., 7 octobre—Une dépêche spéciale à l'*Avalanche*, de Demopolis, Ala, dit : Cette après-midi, à South Marengo, M. John McDuffee et autres, envoyés par le Southern Express Co., ont capturé Rube Burrows, le célèbre voleur de grand chemin.

M. McDuffee a conduit Burrows à la prison de Linden les mains et pieds liés. On a trouvé sur sa personne $17,800. Une grande excitation règne ici depuis la nouvelle de la capture du célèbre bandit.

Un mari bigame.

Augusta, Gie., 7 octobre—Mme W. W. Houghton, de New York, est ici, cherchant à découvrir un mystère. Son mari l'a abandonnée en 1864, et elle l'a retrouvé en possession d'une autre femme à Galveston, Texas, et dans l'aisance. Le nom de jeune fille de Mme Houghton est Laura Mullen ; en 1856 elle épousa à New York M. Houghton. Après leur mariage ils partirent pour Mobile, Ala., et eurent deux enfants.

En 1864, M. Houghton abandonna sa femme et ses enfants et partit pour Colombus, Gie., puis pour Greensboro et Augusta. En 1866, il épousa Mlle Parmelia Patterson, de cette ville. Il y a quelques années il vint s'établir à Galveston. Après la fugue de son mari, Mme Houghton retourna à New York, mit ses enfants en bonnes mains puis partit à la recherche de son mari.

Elle alla de ville en ville et finalement elle réussit à le retrouver.

Mme Houghton demanda à celui-ci une part dans ses propriétés pour subvenir à ses besoins et ceux de ses enfants. Elle déclare que M. Houghton refusa d'accéder à sa demande, en donnant pour raison que ce qu'il possède a été acheté avec l'argent de sa seconde femme.

Mme Houghton allègue que pendant qu'elle était à Galveston son mari l'a assaillie brutalement et a voulu la tuer. Elle l'a traduit en cour pour attentat à ses jours; elle est aussi décidé à le poursuivre pour bigamie. Mme Houghton part demain pour Galveston, afin d'entamer les poursuites.

BELFORT, FRANCE.—La population de Belfort est en émoi. Il paraît que le génie militaire a décidé la démolition de la *Porte de France* (qui a été construite par Vauban et qui est une des curiosités archéologiques de la place) dans le but de faciliter l'entrée en ville des voitures et des piétons.

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

LOUISVILLE, NEW ORLEANS & TEXAS.—MISSISSIPPI VALLEY RAILROAD.

Arrivée.	Départ.
No 7 Cin'ti Ex. 7:55 am	No 2 Cin'ti Ex. 3:40 pm
No 3 Vic'g Ex. 5:55 pm	No 4 Vic'g Ex. 7:55 am
No 5 Baton Rouge Acc'm ..... 10:10 am	No 6 Baton Rouge Acc'm ..... 4:30 pm

LOUISVILLE AND NASHVILLE

Arrivée.	Départ.
No 3 Fast Mail 7:00 am	No 4 Fast Ex. 8:15 am
No 7 Coast Acc. 9:05 am	No 6 Lim. Ex. 8:15 pm
No 1 Lim. Ex. 3:15 pm	No 8 Coast Acc 2:40 pm
No 5 Fast Ex. 7:20 pm	No 2 Fast Mail 8:00 pm
Excursion dimanche et mercr. 9:45 pm	Excursion dimanche et mercr. 7:45 am

ILLINOIS CENTRAL.

Arrivée.	Départ.
No 1 Passen. 10:27 pm	No 2 Passen. 9:15 am
No 3 Chi. Lim. 7:30 am	S. L. & C. Ex. 5 30 pm
No 5 Accom'n. 9:00 am	No 6 Accom'n 5:00 pm
No 17 Excursion dimanche.. 8:45 pm	No 17 Excursion dimanche... 7:30 am

TEXAS AND PACIFIC.

Arrivée.	Départ.
No 53 California Express...... 7:00 pm	No 51 California Express...... 8:00 am
No 54 B. Rouge 10:25 am	No 53 B Rouge 3:50 pm

MORGAN LINE.

Arrivée.	Départ.
No 19.......... 8:10 am	No 20.......... 4:05 pm
No 17, local ... 7:50 pm	No 18, local . 7:10 am

QUEEN AND CRESCENT ROUTE.

Arrivée.	Départ.
No 1 Limited 11:25 am	No 6 Fastline. 8 45 am
No 5 Fast line 7:00 am	No 2 Limited... 4:00 pm

EAST LOUISIANA RAIL ROAD.—ABITA SPRINGS AND COVINGTON.

Dimanche et mercredi.

Arrivée.	Départ.
No 9............ 7:15 pm	No 10.......... 8:10 am

Tous les jours, le dimanche excepté.

Arrivée.	Départ.
No 7............ 8:30 am	No 8.......... 4:10 pm

NEW ORLEANS AND GULF RAILROAD.

9:90 a m	4:00 a m	Pte-la Hache.. 7:00 am
4:50 p m		.. 5:00 pm
		Shell Beach.... 9:30 am
	Dimanche.	
10:10 am	8 pm | 6:00 am	4:00 pm

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur.

MERCREDI, 8 OCTOBRE 1890.

Donaldsonville—MABEL COMEAUX, à 12 m
Bayou Lafourche—ASSUMPTION, à 5 p m
Bayou Sara—PAUL TULANE, à 5 p m
Atchafalaya—J. E. TRUDEAU, à 5 p m
Ouachita River—JOSIE W. à 5 p m
Bas du fleuve—ALVIN, à 11 a m
Bas du fleuve—GROVER CLEVELAND, 11 a m
Bayou Goula—G. W. SENTELL, à 11 a m
Rivière Rouge—HALLETTE, à 5 p m

JEUDI, 9 OCTOBRE 1890.

Bayou Goula—BELLE OF THE COAST, 12 m
Bayou Lafourche—LAFOURCHE, à 5 p m

Fleuve et rivières.

Memphis 7 octobre.—Le fleuve a 10 pieds 3 pouces et baisse. Temps clair et frais.

Caire, 7 octobre—Le fleuve a 13 pieds 2 pouces et monte. Temps clair et doux.

St Louis, 7 octobre—Le fleuve a 7 pieds 5 pouces. Temps clair. Arrivés City of Vicksburg de Natchez. Départ Arkansas City pour Natchez.

Louisville, 7 octobre—La rivière monte—5 pieds 7 pouces aux chutes, 7 pieds 11 pouces dans le canal. Temps agréable.

Evansville, 7 oct.—La rivière a 10 pieds 4 pouces et baisse. Temps clair et agréable.

Cincinnati, 7 oct.—La rivière a 15 pieds 1 pouces et baisse. Temps clair et frais.

Pittsburg, 7 oct.—La rivière a 6 pieds 9 pouces et baisse. Temps couvert.

Wheeling, 7 oct.—La rivière a 8 pieds 5 pouces et baisse. Temps couvert et agréable.

Passes.

Port Eads, 7 octobre, 7 p m.—Vent d'est. Temps couvert. Arrivés, hier soir, steamship anglais Austerlitz, capitaine Eazier, de Vera Cruz sur lest à 5 a m steamship Wm G Hewes, capitaine Staples, de Bluefields, à 6.30 p m steamship anglais Edith Hough capitaine Foley, de Truxillo, Ceiba, etc. goelette anglaise Royalist, capitaine Clarke, d'Utilla.

Départ, steamship Ponce de Leon pour Barcelone.

Marchés.

Paris, 7 octobre—Les rentes 3 pour cent 94 francs 87 1/2c.

Londres, 7 octobre, 4 p m—Consols à la clôture 94 11/16 au comptant et 95 15/16 à terme.

Havane, 7 octobre—Or espagnol 232 3/4 à 233. Change calme. Sucre en bonne demande.

New York, 7 octobre Coton stable. Middling Uplands 10 3/8. Middling Orleans 10 9/16.

Ventes 133 balles

Futurs—stables à l'ouverture

Livraison en octobre 10.20 novembre 10.21 décembre 10.26, janvier 10.32, février 10.39 mars 10.45, avril 10.52, mai 10.59, juin 10.65, juillet 10.71, août 10.70.

BULLETIN MARITIME.

MARDI, 7 OCTOBRE 1890.

EXPÉDIÉS EN DOUANE.

Steamship (ital) S. Oteri, DeLuca, Ruatan, via Truxillo.
Steamship (am) Valencia, Miller, New York.
Steamship (suéd) Hispania, Claes, Port Limon.
Steamship El Monte, Quick, New York.

ARRIVÉS.

Steamship Wm G Hewes, Staples, Bluefields.
Steamship (fran) Havre, Laporte, Havre, via Londres, Anvers, Bordeaux, Havane, Vera Cruz et Tampico (précédemment rapporté à la Quarantaine).
Goélette (ang) Royalist, Clarke, Utilla.
Steamship (esp) Nicelo Larrinaga, Hambourg, via Anvers, Santander, Corunna, Porto Rico et les ports cubains. (précédemment rapporté à la Quarantaine).

A LA QUARANTAINE.

Steamship (ang) Floridian, Sandrey, Liverpool, via les Barbades, les ports du Venezuela etc.
Steamship (ang) Monarch, Andrews, St Lucia, sur lest.

BATEAUX A VAPEUR.

Assumption, Dodd, St Mary's Crevasse.
Paul Tulane, Libano, Bayou Sara.
J. E Trudeau, Trousdale, Washington.
Hallette, White, Shreveport.
E W Cole, Blanchard, St Mary's Crossing.

EXPORTATIONS.

PORT LIMON—par steamship Hispania—45,000 pieds bois de charpente.

IMPORTATIONS.

PUERTO CORTEZ, VIA LIVINGSTON ET BELIZE—par steamship Stillwater—19,745 régimes figues bananes 25 000 bananes 28,000 cocos 4 barils limons $7824 en sols.

UTILLA—par goélette Royalist—97,000 cocos 3360 coquillages.

ANVERS—par steamship Havre—95 balles papier 496 dame-jeannes vin 16 caisses liqueurs 2 caisses whiskey 4 caisses vin 40 caisses fromage 5 caisses genièvre 60 boîtes chandelles 1 barriques vin 26 colis mdises S V Fornaris &co ......Du Havre—14 caisses mdises S V Fornaris &co....De Bordeaux—29 caisses vin 33 caisses mdises 17 caisses capsules 31 caisses prunes 8 caisses papier 53 balles papier S V Fornaris &co—19 caisses conserves 6 caisses huile 25 caisses liqueurs et vin 8 barriques vin 2 colis mdises Texas & Pacific RR—8 caisses liqueurs A Xiques—1 caisses mdises L Queyrouze—25 caisses conserves J B Solari—26 caisses conserves Paul Gelpi & Bro—15 caisses conserves Clark & Meader—25 caisses vin Schmidt & Ziegler.

BLUEFIELDS—par steamship Wm G Hewes—8000 régimes figues bananes Hoadley &co.

Arrivages de produits.

ST-MARY'S CREVASSE—par steamer Assumption—151 barils sucre 202 barils sirop 503 sacs riz brut 11 sacs coton en graine et fret assorti.

BAYOU SARA—par steamer Paul Tulane—21 balles coton 294 sacs graine coton 302 sacs riz brut 283 barils sirop et fret assorti.

WASHINGTON—par steamer J E Trudeau—703 balles coton 2953 sacs graine coton 452 sacs riz brut et fret assorti.

SHREVEPORT—par steamer Hallette—652 balles coton 1615 sacs graine coton et fret assorti.

ST-MARY'S CREVASSE—par steamer E W Cole—6 sacs coton en graine 951 sacs riz brut 58 barils mélasse et fret assorti.

Par les chemins de fer.

NEW ORLEANS AND GULF RAILROAD—235 sacs riz brut 7 sacs coton et fret assorti.

SOUTHERN PACIFIC RR COMPANY—472 balles coton 7 balles filasses coton 16 sacs coton en graine 1295 sacs riz brut 100 barils vin 7 barils sucre 8 barils sirop 112 barils mélasse 360 sacs graine coton 3 wagons graine coton et fret assorti.

TEXAS AND PACIFIC RAILWAY—2553 balles coton 3 wagons graine coton 1177 sacs graine coton 6 wagons tourteaux et fret assorti.

LOUISVILLE N. O. & TEXAS RAILROAD—1432 balles coton 1120 sacs farine graine coton 281 sacs riz brut et fret assorti.

ILLINOIS CENTRAL RAILROAD.—444 balles coton et fret assorti.

LOUISVILLE AND NASHVILLE RR—1317 balles coton 10 boucauts tabac et fret assorti.

N ORLEANS & NORTHEASTERN RR.—1812 balles coton et fret assorti.

NEW - SOUTH BUILDING AND LOAN ASSOCIATION,

46 rue du Camp, coin Gravier.

NOUVELLE-ORLÉANS, LNE.

Capital autorisé..........$50,000,000
Actions..........$200 chacune

CONSEIL DE DIRECTION:

Henry Gardes... Président American Nat. Bank
George R. Preston... Présid't Hibernia Nat. Bank
Stanley O. Thomas... Présid't Citizens Bank of La.
Jos. A. Shakspeare......Maire de la Nlle-Orléans
Henry Ginder..........A. B. Griswold & Co.
Jas. S. Richardson..........Richardson & May
Jules A. Blanc..........Capitaliste
J. M. Lewis, Talladega, Ala..........Capitaliste
John Hanson Kennard..........Avocat
E. H. Pewer

Une association parfaitement administrée et progressant qui offre des avantages sans égaux aux capitalistes qui veulent économiser leur argent en le bien plaçant pour qu'il fructifie; association faisant aussi des prêts à des taux très réduits et à des conditions libérales pour l'acquit de ces prêts en des paiements mensuels.

Pour de plus amples informations, s'adresser par lettre ou en personne au bureau de l'association ci-dessus indiqué.

CE PLAN EST

Le meilleur pour l'emprunteur!
Le meilleur pour celui qui veut faire un placement!

1er juin—1 an

CHARTE.

ETATS-UNIS D'AMERIQUE.

ETAT DE LA LOUISIANE, — PAROISSE D'ORLEANS

Ville de la Nouvelle-Orléans.

QU'IL SOIT SU que ce huitième jour de mai en l'an de grâce mil huit cent quatre vingt dix, et de l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique, le cent quatorzième, devant moi, JOSEPH DENEY TAYLOR, notaire en et pour la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, dûment commissionné et qualifié, et en la présence des témoins ci nommés et soussignés, personnellement ont comparu les personnes dont les noms sont ci attachés, et ont déclaré que, se prévalant des droits et privilèges octroyés et conférés dans les statuts de l'Etat de la Louisiane, ils ont contracté et se sont engagés et par les présentes, contractent et s'engagent mutuellement et ceux qui le représentent et toutes les personnes qui dans l'avenir deviendront leurs associés, à former et constituer une corporation et corps politique en droit, dans le but et conformément aux articles, et stipulations et réglements qui suivent:

ARTICLE I.

Cette corporation sera connue sous le nom de "New Orleans Brewing Association" et son domicile sera en la ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, et le président du Conseil d'Administration ou en son absence, le secrétaire, sera la personne à laquelle seront adressées toutes citations ou tous documents légaux. Ladite corporation existera, aura et jouira de la succession sous son nom d'incorporation ci-dessus pour la pleine période de quatre-vingt quinze années, à partir de cette date et aura pouvoir et autorité de contracter, poursuivre et être poursuivi en son nom d'incorporation; de faire usage d'un sceau d'incorporation avec la devise qui sera ultérieurement choisie, sceau qui pourra être changé comme on le jugera convenable; d'édicter et d'établir tels réglements qui conviendront pour l'administration des affaires de la dite corporation lesquels pourront être changés, altérés ou amendés au gré de la corporation; de posséder, recevoir, acheter et transférer aussi bien que d'hypothéquer sous son nom d'incorporation, de la propriété—mobilière et immobilière, et d'ériger toutes les bâtisses, toutes les machines et tous accessoires nécessaires pour mener à bien les objets et fins de la corporation.

ARTICLE II.

Les objets et fins pour lesquels est fondée cette corporation sont déclarés être d'acheter un terrain ou un bâtiment en cet Etat et ailleurs, d'y construire, maintenir et diriger une ou des brasseries, ou d'acheter une brasserie ou des brasseries déjà en opération et de fabriquer du lager beer et autres liqueurs de drèche et de vendre tous les produits de cette ou ces brasseries.

ARTICLE III.

Le fonds capital de cette corporation est ici fixé à la somme de un million cinq cent mille (1,500,000) dollars, divisé en et représentés par quinze mille actions de la valeur au pair de cent (100) dollars chacune qui seront payées comptant au moment même de leur souscription, ou de la façon ou aux dates que le conseil d'administration pourra bien fixer. Et dès que cinq cent mille (500,000) dollars du fonds capital de cette corporation auront été souscrits, cette charte prendra effet et les opérations actives de cette corporation commenceront.

Aucun souscripteur ne sera jamais tenu responsable des contrats ou des erreurs de cette corporation pour une somme plus élevée que le reliquat non payé qui pourra être dû sur les actions auxquelles il aura souscrites. Pas plus qu'une simple informalité dans l'organisation n'aura pour effet d'invalider cet acte d'incorporation ou d'exposer aucun souscripteur à aucune obligation au delà de la somme du reliquat dû sur leurs souscriptions.

ARTICLE IV.

Tous les pouvoirs de cette corporation seront exercés et toutes ses affaires conduites par un conseil d'administration qui sera composé de sept actionnaires, une majorité desquels formera un quorum pour expédier les affaires et chacun de ces actionnaires aura en son propre droit au moins dix actions du fonds-capital de cette corporation.

Le second mardi de mai A. D. 1892, et le second mardi de mai de chaque année suivante, une élection de sept directeurs aura lieu par ballottage au bureau de la corporation en la ville de la Nouvelle Orléans, entre 10 heures A. M. et 2 P. M. élection dont avis au moins dix jours au préalable sera publié dans au moins un journal de la ville de la Nouvelle Orléans, et chaque actionnaire aura le droit, à toutes les élections, soit en personne ou par procuration à un vote pour chaque action du fonds capital qu'il pourra avoir, mais ne pourra pas voter avec les actions qui lui auront été transférées dans les dix jours qui précéderont l'élection.

La majorité des votes donnés, un vote par action ainsi qu'il a été dit, sera requise pour qu'il y ait élection.

Chaque Conseil d'administration commencera son mandat le 3me mardi de mai suivant son élection, et à sa dernière réunion, élira de son sein un président et un vice président de même qu'un secrétaire, ce premier pourra être ou ne pas être actionnaire, et tels autres officiers subordonnés ou employés que pourront exiger les circonstances; et le Conseil d'administration fixera leurs traitements respectifs et définira leurs devoirs.

Si l'un quelconque des directeurs de cette corporation cesse d'être actionnaire durant son mandat, le Conseil d'administration déclarera vacante sa place, et en cas d'une vacance dans le Conseil d'administration causée par la mort, la démission ou autrement le Conseil dans les dix jours qui suivront la création de cette vacance, remplira celle-ci en élisant de parmi les actionnaires un de ceux qui auront qualité.

Le vice-président exercera les pouvoirs du président dans le cas où ce dernier sera dans l'impossibilité d'agir, et en cas de sa mort, de sa démission, le vice président deviendra président jusqu'à ce que le président soit élu, élection qui se fera par le Conseil d'administration sitôt que la vacance dans le Conseil se sera produite, par la mort ou la démission du président, conformément aux réglements.

ARTICLE V.

Cet acte d'incorporation peut être changé, modifié, ou altéré, ou cette corporation peut être dissoute avec le consentement des deux tiers des actions représentées et votant, et une majorité en montant du fonds capital de la compagnie à un meeting général quelconque des actionnaires de cette corporation convoqué dans ce but, et après que trente jours d'avis de ce meeting auront été donnés par une annonce dans au moins un journal quotidien publié dans la ville de la Nouvelle Orléans. Les changements qui pourront être faits relativement au fonds capital exigeront, en outre de l'avis ci-dessus, quarante jours d'avis précédant celui-ci, et adressé par écrit par voie de la poste à chaque actionnaire.

ARTICLE VI.

Les personnes ci-après nommées constitueront le premier conseil de Direction elles sont munies de tous les droits et pouvoirs y appartenant et autorisées à exercer en général tels actes non prévus spécialement dans la présente charte, qui seront nécessaires pour réaliser le but et les desseins de cette corporation savoir : Peter Blaise, Philip W. Dielmann, Théodore Brummer, Henry Loeble, John Langles, Albert P. Noll, et G. Faehnle avec Peter Blaise comme président, Philip W. Dielmann comme vice-président, et Ernest Pragst comme secrétaire, et les dits directeurs et officiers exerceront leurs fonctions respectives jusqu'au troisième mardi de mai 1892, ou jusqu'à ce que leurs successeurs aient été dûment élus et qualifiés.

ARTICLE VII.

Chaque année fiscale se terminera le 30 avril de chaque année.

Un exposé des affaires de la Corporation sera préparé et une copie remise à chaque actionnaire qui en exprimera le désir de l'avoir à chaque réunion annuelle pour l'élection de directeurs, indiquant en détail le montant des propriétés et de l'actif de la Corporation, avec leur valeur, l'exposé indiquera aussi le passif et renfermera telles autres informations qui seront nécessaires pour donner une idée exacte et précise des affaires et de la situation de la Corporation. Cet exposé sera fait sous serment par le président et le secrétaire de la Corporation.

ARTICLE VIII.

Quand cette corporation sera dissoute, soit par l'expiration de sa charte, soit pour tout autre motif, ses affaires seront liquidées conformément à la loi par trois commissaires qui seront choisis parmi les actionnaires, lesquels seront élus au scrutin à un meeting des actionnaires convoqué expressément dans ce but après trente jours d'avis inséré quotidiennement dans deux journaux publiés dans la ville de la Nlle-Orléans. Ces commissaires, une fois élus fourniront une bonne et solvable caution et resteront en fonctions jusqu'au réglement final et à la liquidation des affaires. Une pluralité de tous les suffrages reçus à cette élection suffira pour élire les dits commissaires. Dans le cas de démission ou de mort d'un des commissaires ou de plusieurs d'entre eux, la vacance sera remplie de la manière déjà fixée pour l'élection des commissaires, avec cette seule exception qu'il sera donné cinq jours d'avis au lieu de trente.

ARTICLE IX.

Tout membre du Conseil de Direction de cette Corporation aura le droit de désigner un actionnaire quelconque ayant les qualités nécessaires pour le représenter comme directeur et agir à sa place aux meetings du Conseil de Direction, pendant son absence de la ville, cette désignation sera faite par écrit et sera inscrite au procès verbal de la Corporation. Ce remplaçant, une fois désigné, exercera tous les pouvoirs et tous les privilèges du directeur absent, tant que durera l'absence de ce dernier.

Fait à mon bureau, en la ville de la Nouvelle-Orléans, au jour, mois et an ci dessus mentionnés, en présence de Ernest Pragst et de Charles G. Rebentisch, témoins d'âge légal, résidant en cette paroisse, lesquels ont signé avec les dites parties et moi, notaire, après avoir lu le tout.

Original signé: PH. W. DIELMANN,
PETER BLAISE, J. LANGLES,
H. LOCTE, ALBERT P. NOLL,
THEO. BRUMMER, ERNEST PRAGST,
GEO. FAEHNLE, C G REBENTISCH,
J. D. TAYLOR, Notaire Public.

Je, soussigné, conservateur des hypothèques, pour la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, certifie par les présentes que l'acte d'incorporation ci-dessus de "THE NEW ORLEANS BREWING ASSOCIATION" a été ce jour dûment enregistré en mon bureau, dans le livre 395, page 525.

Nouvelle-Orléans, 8 mai 1890.

{SCEAU} Signé: GEO GUINAULT, Conservateur des Hypothèques.

Je, Joseph Dewey Taylor, notaire, en la paroisse d'Orléans certifie par les présentes que l'acte ci-dessus est une copie vraie et exacte de l'original de l'acte d'incorporation de la "NEW ORLEANS BREWING ASSOCIATION," ainsi que le certificat du conservateur des hypothèques pour la paroisse d'Orléans, qui y est attaché et enregistré dans mes archives de notaire.

Nouvelle-Orléans, 8 mai 1890.

(Signé) J. D. TAYLOR, Notaire.

11 mai—11 19 26—4 10 juin

THE NEW-ORLEANS BEE.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12, six months, $6, three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $3; six months, $1.50, [illegible]

AVIS.

On trouvera tous les jours l'Abeille à la table de journaux du Comptoir SIMON, chez Danet, coin Decatur et Dumaine. [illegible]